

12 ème TRAVERSEE DE RENNES

Dimanche 9 Mars 2025

Etangs d'Apigné : Accueil : 8h30 / Départ 9h15



PARTICIPANT

NOM
Adresse
Portable
E-mail

Prénom
CP/VILLE

Adhérent du Club PAPA35 OUI NON

VEHICULE

Marque Modèle Année
N° Immatriculation Cie d'Assurance Police n°

FRAIS D'INSCRIPTION (Plaque de la Traversée - Petit Déj. - Road book - Apéritif)

ADHÉRENT	Véhicule + 2 personnes	19.00 €	9.00 € par personne supplémentaire	SOIT.....€
NON ADHÉRENT	Véhicule + 2 personnes	24.00 €	10.00 € par personne supplémentaire	SOIT €

REPAS au RESTAURANT LA TAVERNE (facultatif)

Déjeuner (apéritif - entrée - plat - dessert - vin et café) : **35€** X Nombre de personnes =€
Enfant Moins de 12 ans : 15€ x Nb enfants : **TOTAL Adultes et Enfants :**€

RAPPEL : La vignette CRIT'AIR est **OBLIGATOIRE** pour circuler dans Rennes intra-Rocade
Vous pouvez vous la procurer sur le site : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>
Une dérogation est **OBLIGATOIRE** pour les véhicules immatriculés avant le 01/01/1997
Formulaire de dérogation à télécharger et à renseigner
https://metropole.rennes.fr/sites/default/files/SMU-ZFE_Pass_24h_0.pdf

NB : L'INSCRIPTION ET LE PAIEMENT POUR LA BALADE ET LE RESTAURANT SONT POSSIBLES DIRECTEMENT EN LIGNE SUR LE SITE DE PAPA35 : <http://www.papa35.org>

Je règle par chèque pour un montant total de à L'ordre de **PAPA 35**

- ♦ En remplissant ce document, je certifie sur l'honneur que le permis de conduire, l'attestation d'assurance, le contrôle technique sont valides le jour de la manifestation et j'autorise l'organisateur à publier toute interview filmée ou reportage photos
- ♦ J'ai été informé que cette sortie est une promenade touristique et qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de compétition.
- ♦ Je dégage le Club des poursuites engagées en cas de dommage matériel/corporel, occasionné à mon véhicule, moi-même, passagers, participants ou membres du Club.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 03 Mars 2025

DATE « Lu et approuvé » Signature